



# Termes de références de prestation de services pour la réalisation de mini-forages au niveau de 5 villages dans la commune de Ndogo Babacar

Numéro de projet :

Pays du projet : Sénégal

Titre du projet : Agroécologie pour une gouvernance inclusive des ressources naturelles

Parrain privé : LED / LIECHTENSTEIN DEVELOPMENT SERVICE

Mise en œuvre par Enda Pronat, ONG sénégalaise, basée au 54, rue Carnot – Dakar

Contact : [pronat@endatiersmonde.org](mailto:pronat@endatiersmonde.org) / +221 33 889 34 39

**Mai 2026**

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La commune de Ndogo Babacar est confrontée à des défis majeurs en matière de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles. Les ménages ne sont en mesure de couvrir que six à sept mois de consommation avec leur production de la saison des pluies, ce qui reflète une précarité alimentaire structurelle. Cette situation est aggravée par la dégradation progressive des terres, la pression sur les ressources forestières et, de manière particulièrement critique, le manque d'accès à l'eau productive.

L'accès limité à l'eau constitue en effet un frein majeur à l'intensification agroécologique et à la diversification des revenus dans la commune. En l'absence de points d'eau fiables et accessibles, les exploitations familiales et notamment les groupements de femmes pratiquant le maraîchage ne peuvent pas développer des activités productives en dehors de la saison des pluies. Cette contrainte hydrique accentue la dépendance à l'exploitation des ressources forestières, alimentant un cercle vicieux de dégradation environnementale et d'insécurité alimentaire.

C'est dans ce contexte que le projet « Agroécologie et gouvernance inclusive des ressources naturelles pour des systèmes alimentaires durables » (AGIR), mis en œuvre par Enda Pronat avec le soutien du LED Liechtenstein Development Service, intervient dans la commune de Ndogo Babacar pour la période 2025-2028. Parmi ses objectifs, le projet vise à développer des modèles de transition agroécologique et à faciliter l'accès aux intrants et aux équipements agricoles, notamment à travers la mise en place d'infrastructures hydrauliques adaptées aux besoins des communautés.

Dans ce cadre, il est prévu de réaliser la construction de mini forages dans 5 villages de la commune de Ndogo Babacar, afin de garantir un accès durable à l'eau productive pour les exploitations familiales, soutenir le développement du maraîchage en particulier pour les groupements de femmes et contribuer à la réduction de la pression sur les ressources naturelles à travers un renforcement de capacités surtout des jeunes afin de les outiller pour une gestion responsable des ressources. Ces infrastructures constitueront un levier essentiel pour l'intensification agroécologique et la sécurité alimentaire des communautés bénéficiaires.

## OBJECTIFS DE LA PRESTATION

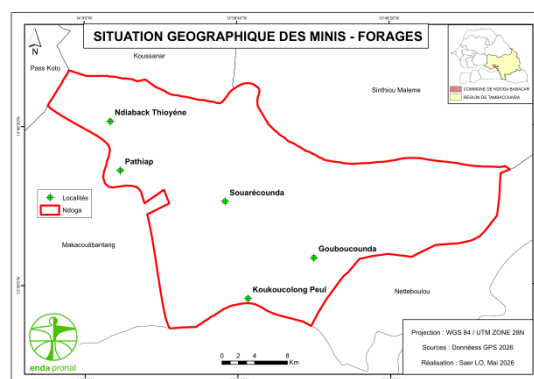
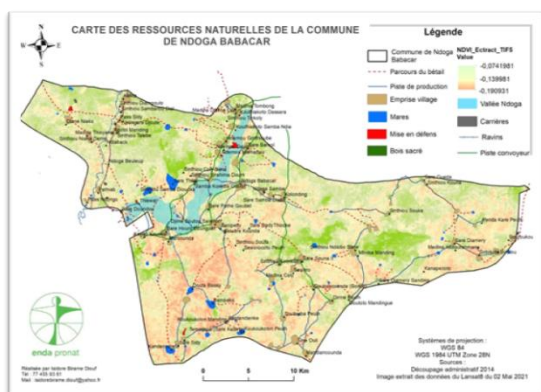
L'objectif général de la prestation est de doter 5 villages de la commune de Ndogo Babacar d'infrastructures hydrauliques fonctionnelles et durables pour garantir un accès à l'eau productive aux communautés bénéficiaires.

### De manière spécifiques il s'agit :

- Réaliser la construction de 5 mini forages équipés et fonctionnels dans les villages ciblés, assurer la qualité technique des ouvrages conformément aux normes en vigueur au Sénégal
- Assurer un débit minimal exploitable selon les études préliminaires réalisés et les besoins de consommation
- Garantir l'accès à l'eau pour les activités maraîchères, l'élevage et les usages domestiques des communautés
- Faciliter la formation et le transfert des compétences aux comités locaux de gestion ;
- Contribuer à la réduction de la pression sur les ressources naturelles en offrant des alternatives économiques durables aux populations, notamment les femmes et les jeunes

## LOCALISATION ET SOCIO-ECONOMIQUE

La commune de Ndogo Babacar, située dans le département de Tambacounda à l'est du Sénégal, couvre une superficie de 822 km<sup>2</sup> et compte 100 villages officiels et 15 hameaux, pour une population totale d'environ 28 568 personnes dont 14 131 femmes. La quasi-totalité de la population dépend des activités agricoles pour sa subsistance, complétées par l'élevage, l'exploitation forestière et le commerce.



[Titre : carte des ressources naturelles de Ndogo Babacar et carte de localisation des villages bénéficiaires](#)

## Description synthétique des villages cibles et points d'eau

<b>Village</b>	<b>Population totale</b>	<b>Ménages</b>	<b>Type de puits existant</b>	<b>Bétail (total)</b>	<b>Etat du puits actuel</b>
NDIABACK	286	20	Puits Hydraulique AFVP	823	Bon état, un peu de fissure les parois des cuvelages. Un abreuvoir ne fonctionne pas.
PATHIAB	438	29	Puits Hydraulique AFVP	240	Bon état, un peu de fissure les parois des cuvelages. Un abreuvoir ne fonctionne pas.
SOUARECOUNDA	754	60	Puits Hydraulique	2608	Bon état, un peu de fissure les parois des cuvelages. Un abreuvoir ne fonctionne pas.
KOUKOUCOLONG	584	20	Puits Hydraulique	2029	Bon état, un peu de fissure les parois des cuvelages. Deux abreuvoirs ne fonctionnent pas
GOUBOUCOUNDA	524	24	Puits Hydraulique	2660	Bon état, un peu de fissure les parois des cuvelages. Un abreuvoir ne fonctionne pas.

## **1. DESCRIPTION DES TRAVAUX**

La prestation comprend l'ensemble des opérations nécessaires à la réalisation de mini-forages fonctionnels, équipés et réceptionnés dans les 5 villages ciblés. Elle s'articule autour des phases suivantes. En outre elle comprend toutes les opérations nécessaires à la réalisation complète, fonctionnelle et durable de 5 mini-forages équipés.:

### **1.1. Implantation des forages**

Avant tout démarrage des travaux, le prestataire procédera à une visite de reconnaissance des sites proposés par les communautés. Il étudiera les propositions existantes en tenant compte des distances minimales réglementaires par rapport aux sources de pollution : au moins 30 mètres des latrines, fosses à ordures, cimetières et zones inondables.

Le choix définitif des sites sera validé conjointement par le prestataire, l'équipe du projet, un représentant du Comité Villageois Paritaire (CVP), le chef de village et les services techniques compétents. Un procès-verbal d'implantation signé par toutes les parties sera établi pour chaque site avant le démarrage des travaux.

### **1.2. Matériel et Foration**

Le choix du matériel relève de la responsabilité de l'Entrepreneur. La conception générale de l'atelier de forage et de l'ensemble du matériel devra être adaptée aux conditions locales d'utilisation, à l'état des pistes d'accès aux sites des forages et au rythme d'exécution défini. En tout état de causes, le matériel proposé devra être en parfait état et satisfaire aux conditions minimums acceptables suivantes :

- Etre capable de forer sur terrain tendre ou dur sur 80 mètres au plus de profondeur ;
- Etre capable de forer avec des diamètres 12 1/4" en rotary à l'air (si la tenue est bonne), à la boue biodégradable (terrains non consolidés) et 8 1/2".

Cette foration sera suivie de la pose d'un tubage de protection en acier ou PVC de 175 mm. Dans le socle, la foration sera réalisée au marteau fond-de-trou au diamètre de 165 mm jusqu'à l'obtention d'un débit suffisant (supérieur à deux mètres cubes par heure) pour l'équipement du forage.

### **1.3. Développement du forage**

Il permet d'enlever les boues de forage et les particules fines des pores. Il permet également de compacter et de stabiliser le massif filtrant, et d'améliorer la perméabilité de l'aquifère au tour de la crépine. Remarque : le développement peut être fait soit avec un compresseur, soit avec une pompe immergée.

- Par le compresseur : il devra avoir une capacité d'au moins 4 bars et le flux d'air devra être réglé avec une valve. Le développement sera fait en plaçant la sortie d'air juste au-dessus de la crépine, pendant au minimum 2h pour des crépines de 6 m. Il s'agira de développer jusqu'à obtention d'une eau claire ; Le test de la tâche de sable dans 1 seau de 10 litres doit donner une tâche de moins d'1 cm.
- Par la pompe immergée : la succion est appliquée au bas de la crépine la plus profonde, le débit est de 5 m<sup>3</sup>/h pour la première heure, suivie par un débit supérieur de 10 m<sup>3</sup>/h pour une heure supplémentaire. Avant de développer avec une pompe immergée, il est possible de nettoyer le fond du forage en injectant de l'eau propre avec une motopompe. Cette technique peut être utilisée en complément du développement par pompe immergée, mais ne peut en aucun cas remplacer le développement.

### **1.4. Essais de débit ou essais de pompage**

Les essais de débit ou essais de pompage sont indispensables avant la confirmation que le forage est positif ou négatif. C'est l'étape après laquelle la cote d'installation de la pompe sera fixée en fonction du niveau dynamique et de la position des PVC avec crépines. Ils seront exécutés à l'aide d'une pompe immergée munie d'une capacité de plus de 7 m<sup>3</sup>/h. L'essai de débit sera effectué en paliers pour une durée totale minimale de 4 heures et un suivi de la remontée pendant une heure.. Le niveau d'eau et la profondeur de l'ouvrage seront mesurés avant et après développement. La précision exigée pour les mesures sera de 10% pour les débits, 2 cm pour les niveaux d'eau et 5 cm pour les mesures de profondeur. L'interprétation de ces essais de débit est obligatoire pour le choix de la pompe avec le débit optimal d'exploitation et la hauteur manométrique total de chaque localité considérée. Elle constitue une condition sine qua non de paiement des prestations. Au cas où l'essai de débit montrerait la nécessité d'une reprise partielle ou totale de l'ouvrage, le retour de l'atelier de forage et les travaux qui y sont liés resteront à la charge de l'Entrepreneur.

### **1.5. Équipement, superstructure et aménagements de surface**

Une fois le forage validé, le prestataire procédera à son équipement complet, comprenant :

- La construction d'une margelle et d'une dalle de propreté en béton autour du forage, avec un système de drainage des eaux usées permettant d'éviter la stagnation et la contamination aux abords de l'ouvrage
- La pose d'une clôture de protection de l'ouvrage afin de prévenir les intrusions d'animaux et les dégradations
- La mise en place d'une signalétique simple indiquant les règles d'utilisation et d'entretien de l'ouvrage

### **1.6. Analyse de l'eau**

Le prestataire prélèvera un échantillon d'eau aux fins d'analyses physicochimiques et bactériologiques auprès d'un laboratoire agréé. Les paramètres à analyser seront ceux requis par les normes de potabilité de l'eau en vigueur au Sénégal ou à défaut aux directives de l'OMS.

A partir des documents joints aux pièces de la demande de renseignements et de prix, l'Entrepreneur effectuera toutes les vérifications qu'il jugera nécessaires afin de pouvoir signaler les anomalies, erreurs ou omissions éventuelles.

Il prendra toutes les dispositions nécessaires pour la réalisation des travaux conformément aux règles de l'art. Il prendra à ses frais toutes mesures nécessaires pour l'amenée des engins et l'installation de chantier ainsi que pour le repli.

### **1.7. Formation des comités de gestion et transfert de compétences**

La pérennité des ouvrages repose sur la capacité des communautés à assurer leur entretien courant. À cet effet, le prestataire organisera, dans chaque village, une session de formation d'une demi-journée destinée aux membres du comité de gestion du point d'eau idéalement constitué de membres du CVP.

La formation des comités de gestion comportera un programme structuré couvrant :

- Le fonctionnement technique du forage et de la pompe (description des composants, principes d'opération) ;
- Les opérations régulières d'entretien préventif (nettoyage margelle, vérifications visuelles, vérification électrique) ;

- La détection et gestion des pannes simples (diagnostic rapide, interventions de premier niveau) ;
- Les procédures d'alerte en cas de panne majeure nécessitant une expertise extérieure.

## **2. Suivi post-projet et maintenance**

Le prestataire élaborera et remettra un plan simple de maintenance préventive et corrective à destination des comités de gestion locaux. Ce plan précisera les opérations d'entretien courantes, les fréquences recommandées, les procédures en cas de panne, ainsi que les contacts d'assistance technique locaux.

Une session complémentaire de formation spécifique à la maintenance sera organisée après la livraison des ouvrages.

Le maître d'ouvrage s'engage à assurer un suivi technique post-installation d'une durée de 12 mois minimum en coordination avec les comités, garantissant ainsi la pérennité des équipements.

### **2.1 Gestion environnementale et sociale**

Le prestataire devra intégrer dans son intervention un plan de gestion environnementale et sociale visant à réduire au maximum les impacts négatifs liés à la réalisation des forages.

Ce plan comprendra notamment :

- La gestion appropriée des déchets générés lors des travaux (déblais, huiles, emballages)
- La limitation des nuisances sonores et visuelles pour les populations ;
- La préservation de la biodiversité locale ;
- La sensibilisation des communautés sur les risques de contamination des points d'eau et les bonnes pratiques d'hygiène ;
- La mise en place de mesures pour contrôler les risques sanitaires et sécuritaires liés aux activités de forage
- Le prestataire reportera chaque mesure et son application dans son rapport final.

### **2.2 Gestion des risques et responsabilités**

Le prestataire est responsable de la parfaite exécution des travaux conformément aux normes et règles de l'art, ainsi que de la sécurité des personnes et du matériel pendant toute la durée du chantier.

Les risques techniques (ex. défaillance structurelle, contamination), environnementaux (ex. pollution, nuisances) et sociaux (ex. conflits d'usage) seront identifiés en amont et des mesures de prévention seront appliquées.

En cas de non-conformité avérée ou de dommage lié à la réalisation des forages, le prestataire engage sa responsabilité et prendra en charge tous travaux de reprise nécessaires sans frais supplémentaires pour le maître d'ouvrage.

Le prestataire devra souscrire une assurance responsabilité civile couvrant ces risques.

### **3 MÉTHODOLOGIE DE CONDUITE DES AMENAGEMENTS**

La démarche méthodologique dans le cadre de la présente mission est laissée à la discrétion du prestataire.

Toutefois, elle doit intégrer les phases suivantes :

- la prise de contact avec le commanditaire et la remise des sites à aménager ;
- la séance de cadrage technique et méthodologique ;
- les entretiens avec les bénéficiaires ;
- l'édition d'un rapport en fin de travaux comprenant le schéma de chaque forage, les résultats des essais de débits et leur interprétation, les résultats des analyses physico-chimiques et bactériologiques de l'eau (pour chaque forage), la période de réalisation des forages.
- la validation du rapport provisoire et définitif.

Il est recommandé de mettre à profit les ressources humaines locales dans tous les travaux qu'elles sont en mesure de réaliser sans compromettre la qualité du travail, ni le respect des délais fixés par le contrat qui sera signé.

### **4 CONDITIONS D'ÉLIGIBILITE ET DE QUALIFICATION**

La présente Demande de Renseignements et de Prix est ouverte et s'adresse aux entreprises éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux.

**Expérience de l'équipe des travaux :**

- Avoir effectivement exécuté en tant que prestataire dans au moins deux (02) marchés en travaux d'aménagement ou d'installation de forages, pour les cinq (05) dernières années (2020 à 2025), avec une valeur minimale de dix millions de francs (10 000 000 F) CFA. Ces références devront être justifiées par des attestations de services faits délivrées par des maitres d'ouvrage.
- Connaître la zone du projet et parler la langue *poullar* serait un atout.

## **5 DOSSIER DE SOUMISSION**

Le dossier de soumission devra comprendre :

- Le dossier administratif (à annexer)
- L'offre technique
- L'offre financière

### **5.1 Dossier administratif**

Le soumissionnaire devra joindre à son offre les documents administratifs suivants :

- Lettre de soumission de l'Offre ;
- La copie légalisée des documents originaux de constitution en société ou du statut légal ;
- L'acte d'enregistrement du siège de l'entreprise du Soumissionnaire légalisé ;
- L'Engagement sur l'honneur que le candidat est en règle vis-à-vis de l'IPRES, la Caisse de Sécurité Sociale, l'Inspection du Travail et l'administration fiscale.

### **5.2 Offre technique**

Ce document devra comprendre :

- Le cahier des spécifications techniques visé et paraphé par le soumissionnaire. Ce document intègre un document de 5 pages au maximum qui explique la méthode et la démarche d'intervention proposée en correspondance avec les activités à mener et le calendrier de réalisation ;
- La liste du matériel disponible pour l'exécution des travaux (à annexer).

### **5.3 Offre financière**

Ce document devra contenir le bordereau des prix unitaires et le Devis Estimatif et Quantitatif.

Le coût de l'offre faite par le soumissionnaire devra être calculé sur la base des rubriques identifiées dans le devis estimatif en annexe.

L'Entrepreneur aura à sa charge l'établissement de toutes opérations nécessaires à la réalisation des travaux dans les règles de l'art.

## **6 DUREE DE LA MISSION ET REMUNERATION**

Le délai de réalisation des prestations est de quarante-cinq (45) jours calendaires, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

Les travaux seront payés à l'Entrepreneur par application des prix du bordereau aux quantités réellement exécutées conformément aux prescriptions du marché.

Les modalités de paiement seront de :

- 70% au démarrage des travaux
- 30 % à la transmission du rapport final

En cas de retard dans la livraison au-delà du délai contractuel, des pénalités seront appliquées au prestataire à raison de 1/250e du montant total du marché par jour calendaire de retard, limitées à une durée de 30 jours au-delà desquels le marché pourra être résilié.

Le paiement pourra être suspendu en cas de non-conformité relevée lors des visites de contrôle et non corrigée dans un délai imparti.

## **7 RECEPTION DES OFFRES ET CHOIX DE L'OPERATEUR**

### **7.1 Envoi des offres et délai de soumission**

Les offres rédigées en langue française devront être envoyées à Enda Pronat en deux fichiers séparés intitulés « Offre Technique » et « Offre Financière » à l'adresse suivante : [pronat@endatiersmonde.org](mailto:pronat@endatiersmonde.org), en mettant en copie [bassirou.ngom@endapronat.org](mailto:bassirou.ngom@endapronat.org)

TEL : 33 889 34 39

Mettre en objet du mail : Offre mini-forage / commune de Ndogo Babacar.

Les offres doivent être reçues par l'Autorité contractante à l'adresse spécifiée ci-dessus au plus tard le **31 mai 2026** à 12h00.

Tout dossier reçu par l'employeur après la date et l'heure ci-dessus mentionné ne sera pas accepté. Une garantie de soumission n'est pas exigée.

## **7.2 Ouverture des plis et évaluation**

L'Autorité contractante ouvrira les plis, le 29 mai 2026. Une notification sera envoyée à tous les soumissionnaires.

Avant l'évaluation détaillée des offres, l'Autorité contractante vérifiera que les offres ont été signées, sont conformes aux conditions requises et ne comportent pas d'erreurs de calcul.

En aucun cas, l'Entrepreneur ne peut se prévaloir de l'insuffisance de renseignements fournis par le Maître de l'ouvrage pour revenir en cours d'exécution du marché sur les prix qu'il a proposés ou demander une quelconque indemnité.

Les offres considérées conformes sont vérifiées par l'Autorité contractante. Lorsqu'il y a une différence entre le prix unitaire et le total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire prévaut. Si un soumissionnaire refuse d'accepter la correction, son dossier sera rejeté.

## 8 ANNEXES –

### FORMULAIRE DE DEVIS ESTIMATIF DES QUANTITES

Désignation	Unité	Qté	Prix Unit. (FCFA)	Prix total FCFA
<b>Réalisation du forage de (village)</b>				
<b>Amené et repli du matériel + prise en charge du personnel</b>	FF	1		
<b>Foration</b> rotary diamètre 8" 5/8	ml	80		
<b>Equipement</b>				
Fourniture et pose de tube PVC 4"1/2	ml	35		
Fourniture et pose de tube PVC 4"1/2 crépiné	ml	30		
Fourniture et pose de tube PVC 4"1/2 décantation	ml	6		
Fourniture et mise en place du massif filtrant	m3	2		
<b>Traitement du forage et AIR_LIFT</b>	FF	1		
<b>Développement et essais de pompage</b>	FF	1		
<b>TOTAL forage Paniath HTVA (FCFA)</b>				
<b>Réalisation du forage de Dané</b>				
<b>Amené et repli du matériel + prise en charge du personnel</b>	FF	1		
<b>Foration</b> rotary diamètre 8" 5/8	ml	60		
<b>Equipement</b>				
Fourniture et pose de tube PVC 4"1/2	ml	30		
Fourniture et pose de tube PVC 4"1/2 crépiné	ml	25		

Fourniture et pose de tube PVC 4"1/2 décantation	ml	5		
Fourniture et mise en place du massif filtrant	m3	2		
<b>Traitement du forage et AIR_LIFT</b>	FF	1		
<b>Développement et essais de pompage</b>	FF	1		
<b>TOTAL forage Dané HTVA (FCFA)</b>				
<b>TOTAL HTVA (FCFA)</b>				

## LETTRE DE SOUMISSION

En référence à votre Demande de Renseignements et de Prix en date du .....

Après avoir lu le dossier de Demande de Renseignements et de Prix pour les travaux mentionnés ci-dessus et en particulier les quatre documents suivants :

- Instructions aux Soumissionnaires
- Formulaire de Devis Estimatif des Quantités.

Au nom de mon entreprise, par la présente

- J'accepte sans restriction, tous les termes du dossier de Demande de Renseignements et de Prix.
- Je sou mets une offre portant ma signature et remplie conformément aux conditions du dossier ;
- Je m'engage à réaliser en tant qu'Entrepreneur, les travaux cités ci-dessus pour un montant forfaitaire de ..... (en chiffre et en lettre ) FCFA HTVA soit .....FCFA TTC (en chiffre et en lettre).
- Je m'engage à signer le marché joint en annexe, si je suis désigné attributaire.

L'Autorité contractante devra payer les sommes dues au titre de la présente DRP, en créditant le compte bancaire ouvert au nom de : [*nom de l'entreprise*]

Numéro ....., à la .....agence de la Banque .....

Ou par chèque bancaire établi au nom de : [*nom de l'entreprise*].

Fait en une copie originale à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signé par \_\_\_\_\_ (L'Entrepreneur)

Nom de l'entreprise \_\_\_\_\_

Adresse et téléphone \_\_\_\_\_